

ECCLESIA ORANS

HERAUSGEGEBEN VON
ABT ILDEFONS HERWEGEN



I. BÄNDCHEN

R. GUARDINI
VOM GEIST DER LITURGIE

165
6

FREIBURG IM BREISGAU 1918
HERDERSCHER VERLAGSHANDLUNG

A. G. 14

Chapitre premier

LA PRIÈRE LITURGIQUE

Selon un vieil axiome théologique, « la Nature et la Grâce ne font rien gratis ». Nature et Grâce ont leurs lois propres. La santé, la croissance, l'enrichissement de notre vie spirituelle, aussi bien naturelle que surnaturelle, sont soumis à des conditions précises. Ces lois, dans tel ou tel cas particulier, peuvent bien être transgressées quand quelque puissante émotion de l'âme, quelque pressante détresse, quelque grand but particulier légitiment ou excusent la transgression. Pareille méconnaissance n'est toutefois jamais sans danger à la longue. Comme la vie de notre corps s'atrophie et périclité si les conditions essentielles de sa croissance sont violées, ainsi en va-t-il de la vie de l'esprit et de la religion qui perd, si ses lois intérieures sont méconnues, santé, fraîcheur, force, unité.

Ce qui vient d'être dit trouve tout particulièrement son application dans le cadre de vie spirituelle régulière d'une *collectivité*. Dans la vie de l'individu, l'exception conserve un champ plus large. Mais dès qu'il s'agit d'un grand nombre d'hommes réunis, dès que l'on envisage l'ensemble d'institutions, d'exercices

© Romano Guardini, *Vom Geist der Liturgie*.

Verlagsgemeinschaft Matthias-Grünewald,

Mainz/Ferdinand Schönigh, Paderborn, Auflage 1997.

Alle Autorenrechte liegen bei

der Katholischen Akademie in Bayern.

© Éditions Parole et Silence, 2007

ISBN 978-2-84573-552-1

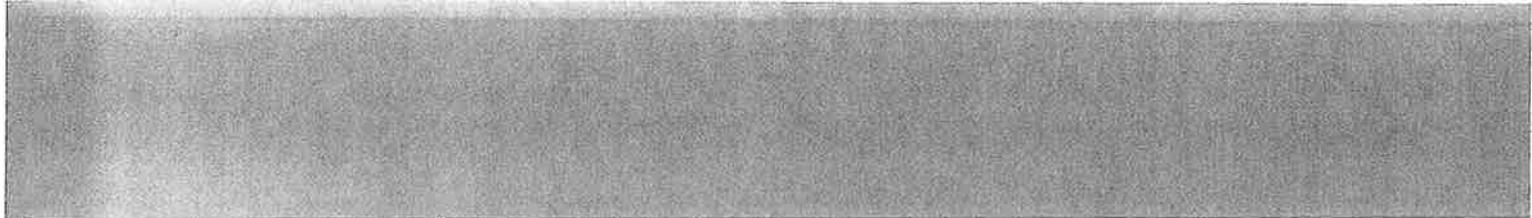
9291654

Romano Guardini

**L'ESPRIT
DE LA LITURGIE**

Traduction de Robert d'Harcourt

Parole et Silence



spirituels, de prières, qui règle de façon permanente la piété collective — dès cet instant, l'observance des lois cardinales de santé de la vie spirituelle (naturelle ou surnaturelle) devient une question primordiale, une question d'existence. Car ce n'est plus maintenant de modalités de l'attitude spirituelle de la créature en face de son Dieu, modalités répondant à quelque besoin du moment, qu'il s'agit, mais d'institutions stables, exerçant de façon permanente leur influence sur l'âme. Ces institutions ne se sont point donné comme objectif d'exprimer quelque état d'âme particulier, individuel: c'est à la vie moyenne, à la vie quotidienne qu'elles se proposent de correspondre. Ce qu'elles ont mission d'exprimer, ce n'est en aucune façon la vie intérieure de tel homme en particulier avec son tempérament spécifique, c'est la vie intérieure d'une collectivité composée des tempéraments spirituels les plus divers. Il suit de là que toute faute initiale de construction développera ses suites avec une impitoyable logique. Cette faute pourra encore dans les débuts se trouver en quelque sorte masquée par les émotions, les besoins d'ordre moral, les circonstances d'actualité particulière qui auront donné naissance à l'attitude spirituelle en question. Mais à mesure que ces circonstances de temps et de lieu s'effaceront, à mesure que l'état d'âme moral et régulier se rétablira, dans la même mesure apparaîtra, grandira, se développera en profondeur et en action nocive le vice constructif initial.

Ces conditions fondamentales se montrent avec leur maximum de clarté là où la vie religieuse d'une large collectivité d'êtres présente une longue continuité

de développement. Les lois essentielles ont eu là tout le temps de manifester le plein de leur effet. Dans l'existence en commun d'hommes de tempéraments divers, d'appartenance sociale diverse, parfois de race diverse, au cours de périodes historiques et culturelles diverses, tout l'accidentel et tout le particulier s'est détaché; il n'est plus resté, en pleine lumière et en plein relief, que l'essentiel, que les valeurs universelles. L'attitude spirituelle, ainsi dégagée par le temps, est devenue objective, positive.

Le type achevé d'une vie spirituelle ainsi objective est la liturgie de l'Église catholique. Elle a pu se développer, *κατὰ τὸν ὁδόν*, c'est-à-dire universellement, selon les conditions de temps, de lieu, et toutes les modalités de la civilisation humaine. Elle enseigne excellemment la *via ordinaria*, c'est-à-dire l'ordre essentiel de la piété collective¹.

Précisons la signification de la liturgie. Ce qu'il importe avant toute chose de mettre en lumière, c'est le rapport dans lequel elle se trouve avec la vie spirituelle *non liturgique*.

1. Ce n'est point par hasard que le "Pape religieux" par excellence a conseillé, prescrit avec tant d'insistance le renouvellement de la liturgie. On peut dire que la piété de la chrétienté ne se sera point revivifiée par le dedans tant que la liturgie n'aura pas obtenu la place qui lui revient. Le mouvement eucharistique lui-même ne manifestera son plein effet de grâces que s'il se développe en liaison étroite avec la liturgie. Le même pape qui a promulgué les décrets que l'on sait relatifs à la communion, a dit aussi: « Il ne s'agit point de dire des prières *pendant* la messe, il s'agit de faire de la messe sa prière! » C'est seulement quand la communion sera comprise et conçue liturgiquement, qu'elle donnera tous les effets que Pie X en attendait pour le renouvellement religieux du monde. De même que la vertu de l'Eucharistie, sur le plan de l'activité morale, ne se déploie pleinement que si elle est reliée aux tâches collectives, à la famille, à la philanthropie chrétienne, à la tâche professionnelle.

Le but premier et propre de la liturgie n'est pas le culte rendu à Dieu par *l'individu*. Ce n'est ni l'édification, ni l'éveil spirituel, ni la formation intérieure de l'individu en tant qu'individu qu'elle vise. Ce n'est pas l'individu qui est le support de l'action et de la prière liturgiques. Ce n'est pas davantage l'addition arithmétique d'un grand nombre de fidèles telle qu'elle s'offre à nos yeux dans un sanctuaire comme l'expression matérielle de l'unité de la paroisse dans le temps, l'espace et le sentiment. La *personne* liturgique est tout autre chose; c'est *l'union* de la communauté croyante, comme telle, c'est quelque chose qui dépasse et déborde la simple addition numérique des individus — d'un mot, c'est l'Église. La liturgie est le culte public et officiel de l'Église; elle est exercée et réglée par des ministres choisis par elle dans ce but, qui sont les prêtres. Dans la liturgie, les hommages rendus à Dieu le sont par l'unité collective spirituelle, comme telle. Il est capital de saisir cette essence objective de la liturgie. C'est ici en effet que le concept catholique du culte collectif diverge nettement de la conception protestante qui vise, elle, avant tout l'individu. Le croyant d'ailleurs trouvera précisément dans l'épanchement et le déploiement de son être au sein d'une unité large et plus haute que lui-même la libération et la formation intérieure. Ceci découle logiquement de la nature profonde de l'homme qui est tout ensemble individuelle et sociale.

À côté des formes de piété d'une objectivité et d'une ritualité strictes, nous trouvons d'autres attitudes spirituelles dans lesquelles l'élément subjectif est plus accentué. De ce nombre sont les manifestations de piété populaire, par exemple les cantiques en langue

vulgaire, la récitation en commun du chapelet, les prières de l'adoration du Saint-Sacrement, les dévotions locales et celles qui visent quelque but particulier. Ces formes de piété portent le cachet très net d'une contrée ou d'une époque déterminée; elles se présentent comme une expression immédiate de la physionomie morale d'une paroisse, d'un groupe. Comparées à la prière strictement individuelle, elles marquent un progrès dans le sens de l'objectif et du collectif; elles demeurent cependant encore plus particulières que la liturgie, que la prière de l'Église qui, elle, est, dans le sens total et plein du mot, collective et objective. Dans ces formes populaires de la piété s'affirme beaucoup plus fortement le besoin d'édification particulière. C'est là la raison pour laquelle jamais les lois et formes de la vie liturgique ne pourront servir de canon absolu à la prière extra-liturgique. Jamais on ne pourra, on ne devra exiger que la liturgie soit la forme *exclusive* de la piété collective. Ce serait là, en effet, une grave erreur qui méconnaîtrait les besoins spirituels du peuple croyant. Bien au contraire, il est bon qu'à côté de la liturgie subsistent les formes de la piété populaire et qu'elles s'affirment et se déploient librement selon les exigences locales, sociales, nationales et historiques d'une race. Nulle erreur ne serait en vérité plus lourde de conséquences que de sacrifier ou de vouloir à toute force adapter à la liturgie des formes infiniment précieuses de spiritualité populaire.

N'en retenons pas moins ceci: à savoir que, en dépit des buts différents et tous deux légitimes de la liturgie et de la piété populaire, c'est au culte liturgique que doit sans conteste être accordé le primat. La

liturgie est et demeure la *lex orandi*. La prière non liturgique devra toujours se régler sur elle, se renouveler en elle, si elle entend conserver sa vitalité. Il ne serait sans doute pas strictement exact de dire que la liturgie est à la prière populaire dans le même rapport que le dogme à la foi individuelle; mais il y a cependant quelque chose de cela. La liturgie est la norme d'après laquelle toutes les autres vies spirituelles reconnaîtront toujours le plus facilement leurs déviations et qui leur servira le plus sûrement à retrouver la *via orationis*. Les besoins spirituels, changeants et variables, des époques et des lieux, se traduiront toujours spontanément dans la dévotion populaire. En face de ces formes spirituelles, c'est la liturgie qui reflétera toujours les lois fondamentales et immuables de la saine piété, de la piété fondamentale.

L'essai qui suit se propose de dégager quelques-unes de ces lois. Nous avons dit : essai. Ces pages n'ont l'ambition ni d'être définitives, ni d'épuiser le sujet.

Il est une chose que la liturgie nous enseigne avant tout : que la *pensée* est le support nécessaire de toute prière collective. La prière liturgique est dominée par le dogme, toute vivifiée par le dogme. Celui qui n'a pas encore l'expérience de cette prière a quelquefois l'impression de se trouver en face de formules doctrinales empruntées à la théologie, jusqu'au moment où il saisit toute la plénitude d'émotion intérieure de ces formules de cristal à arêtes vives. Par exemple les oraisons magnifiques de l'Office des Dimanches. Là où le fleuve de la prière liturgique s'épanche avec le plus d'abondante richesse, il est toujours endigué et dirigé par la limpidité de la pensée. La messe et le bréviaire sont

tout tramés de leçons tirées de l'Écriture et des Pères et exigent toujours de nous un effort de la pensée. La *lex orandi* est en même temps *lex credendi*. Tout le trésor intellectuel de la révélation est là.

Ceci ne veut point dire que dans la prière liturgique cœur et sensibilité n'aient leur place. Toute prière est une élévation du cœur vers Dieu. Mais ce cœur doit prendre comme guide la pensée qui lui est un soutien et qui clarifie ses émotions. Il est des cas et des tempéraments spirituels particuliers qui permettent à l'être de se fixer, de durer dans un mouvement sensible et élémentaire du cœur (que ce mouvement soit spontané ou mis en jeu par quelque heureuse impulsion). Toutefois la prière qui se répète souvent devra en général compter avec la variabilité, d'un jour à l'autre, des états d'âme intérieurs. Si la composante fondamentale de cette prière quotidienne est de l'ordre sentimental, elle portera au plus haut degré le cachet du particulier, car de tous nos processus intérieurs, c'est le sentiment qui a le plus la tendance à s'individualiser, à se particulariser. De là suit qu'il est nécessaire qu'il y ait au moins un certain degré d'accord entre l'état d'âme d'où a jailli primitivement cette prière, et l'état d'âme actuel où se trouve celui qui veut faire oraison. Sans cet accord, la prière risque ou d'être inutilisable, ou de fausser le mécanisme intérieur du sentiment. Le particularisme qui s'oppose ici à l'usage répété et quotidien d'une même formule, met également obstacle à son utilisation par des tempéraments spirituels divers et variés.

La pensée seule a le privilège d'être une valeur universelle. Seule, la pensée — à la condition qu'elle soit

véritablement pensée — demeure toujours pareille à elle-même, ne connaissant ni oscillations ni variabilité d'un jour à l'autre; seule, elle demeure accessible à tous. La condition de toute prière collective est qu'elle soit dominée par la pensée et non par le sentiment. Pour qu'elle puisse servir à une collectivité recrutée parmi les tempéraments moraux les plus divers, traversée par les courants émotifs les plus variables, il est indispensable qu'elle s'appuie sur le support d'une pensée dogmatique à la fois limpide et riche.

La pensée est la condition interne de santé de la vie spirituelle; seule est bonne la prière qui vient de la vérité. Ceci ne veut point dire seulement qu'elle ne doit point faire de place à l'erreur, mais encore qu'elle doit jaillir de la vérité totale. Seule la vérité, seul le dogme donnent à la prière la force, cette force âpre mais vivifiante, salvifiante, sans laquelle elle risque de dégénérer en s'amollissant. Ceci est vrai de la prière individuelle mais davantage encore peut-être de la prière du peuple qui a une pente naturelle au sentimentalisme². La pensée dogmatique nous affranchit de la servitude du sentiment, du vague et de la mollesse sensibles. Elle donne à la pensée la clarté et l'efficace pratique. Toutefois, pour qu'elle accomplisse auprès de la collectivité catholique la tâche qui lui est assignée, il

2. De cette tendance naturelle au sentimentalisme, l'art populaire si souvent mou et fade — qu'on songe à certaines images de dévotion, aux statues! — administre la preuve abondante. Ceci ne signifie en aucune manière que le peuple est inaccessible à un art populaire qui serait vigoureux et élevé. Le Moyen Âge et, de nos jours, le succès mérité de l'art sympathique d'un Gebhard Fugel, montrent le contraire. Mais le risque de la fadeur sentimentale reste grand. On aura l'occasion de faire les mêmes remarques quant aux mélodies et aux cantiques qu'affectionne tout particulièrement le peuple.

est indispensable que ce soit la vérité *intégrale*, la vérité *totale* qu'elle incorpore à la prière.

Il y a, en effet, entre les vérités particulières dont se compose la Révélation et telle complexion spirituelle, telle étape particulière de notre vie intérieure, comme une manière d'affinité élective. C'est un fait d'observation: tel être, de tel tempérament donné, montre une préférence marquée et comme une sorte de sympathie pour telle vérité particulière du dogme. Cette sorte d'élection se manifestera de façon patente dans les conversions: certaines vérités particulières auront joué là le rôle de principe animateur et moteur, auront déclenché le mouvement intérieur. Dans d'autres cas où la voix du doute se fait pressante, c'est encore à certaines vérités particulières qu'est réservé le rôle d'être la poutre de soutien de tout l'édifice de la croyance. Il est encore une remarque qu'on peut faire, c'est que le doute religieux n'agit point au hasard ni sans méthode, mais qu'il choisit comme point d'attaque celui précisément des articles du dogme qui se trouve le plus étranger au tempérament en question³.

De là découle cette conséquence: une prière dont la base exclusive serait constituée par une vérité particulière ne saurait satisfaire, à la longue, que les tempéraments en affinité intérieure avec elle; et, même chez ces derniers, finirait par se manifester le besoin de la totalité du vrai. Par exemple, une prière qui se fixerait

3. Que ceci, bien entendu, ne soit pas pris comme une expression de cette contre-vérité: qu'un article du dogme n'est que l'interprétation d'un tempérament spirituel. Bien plutôt il y a ici vérification de la loi: la grâce présuppose la nature. La révélation trouve dans l'idiosyncrasie naturelle de la créature le terrain, les conditions spirituelles nécessaires à l'appréhension plus aisée de vérités en elles-mêmes pleines de mystère.

et s'absorberait exclusivement dans la contemplation de l'infinité miséricorde de Dieu finirait par ne plus suffire même à une vie intérieure faite de tendresse et de délicatesse. Cette vérité (la miséricorde de Dieu) posée, appelle son complément : la Majesté et la Justice du Créateur. Concluons : la prière destinée à satisfaire à la longue les besoins spirituels de la masse croyante doit de toute nécessité contenir dans toute sa plénitude et sa richesse la *totalité* de la vérité dogmatique.

C'est ici que la liturgie est vraiment maîtresse. Elle intègre à la prière toute l'ampleur du dogme. Elle n'est point autre chose que la Vérité, la Vérité dans le vêtement de la prière, vérité composée de ces vérités fondamentales⁴ : Dieu dans son immense réalité, plénitude et grandeur, Dieu unique et trinitaire ; la création par les mains de Dieu ; sa Providence, son omni-présence – la faute, la justice, le rachat – la rédemption – le Rédempteur et son royaume – les réalités suprêmes.

Voilà la seule vérité dont la richesse ne saurait connaître l'usure, seule capable d'être tout pour tous, et tous les jours d'être neuve.

Une prière collective ne sera donc vraiment et longuement féconde que si elle satisfait à la condition de ne point s'enfermer dans une partie de la vérité révélée mais, au contraire, de s'incorporer, autant que faire se peut, la plénitude de l'enseignement divin. Ceci est

4. La clairvoyance de Pie X s'atteste dans le fait que les parties de la liturgie dont il a ouvert l'accès à l'ensemble des fidèles sont très précisément celles dans lesquelles s'affirment les vérités de notre foi : l'office du dimanche et de la semaine, et particulièrement la messe de semaine du Carême.

important, principalement si l'on considère le peuple qu'une pente naturelle incline à cultiver, à l'exclusion de toutes les autres, une vérité particulière qui, une fois aimée et goûtée, est devenue pour lui une manière d'habitude du cœur⁵.

D'autre part, il est bien évident que l'excès opposé – celui d'une prière qui, ainsi qu'il advient parfois, pour être complète, voudrait se surcharger et faire place à tous les thèmes imaginables – doit aussi être évité.

Il faut à la vie spirituelle le souffle haut et large sans lequel elle s'étirole, s'étrique, s'affaisse. « La Vérité vous fera libres », libres non point seulement dans le sens négatif d'émancipation de la servitude de l'erreur, mais libres, au sens positif, libres d'accueillir et d'êtreindre toute l'ampleur infinie du Royaume de Dieu.

Certes, l'importance de la pensée est essentielle ; cette importance ne doit cependant pas aller jusqu'à une froide domination de la raison. La chaleur du sentiment doit pénétrer, imprégner toutes les formes de la prière. La liturgie a ici son mot à dire. C'est tout un trésor de pensées vivantes qui l'emplît – de pensées qui jaillies d'un cœur ému savent à leur tour êtreindre et ébranler le cœur qui se prête à les écouter. Toute une vie affective d'une expression puissante et parfois passionnée se reflète dans le culte liturgique. Quelle

5. Ceci doit être entendu de façon large : il est tout naturel que certaines circonstances (la guerre, les nécessités particulières de la vie d'une population agricole ou marine) mettent au premier plan certaines vérités particulières. Nous n'avons ici en vue qu'une règle générale, mais souple et susceptible d'accommodations.

profonde émotion dans les psaumes ! Quel accent de nostalgie dans le psaume 41, de repentir dans le *Miserere*, d'allégresse dans tous les psaumes qui chantent la gloire de Dieu ! Quelle indignation, quelle amertume de justice blessée dans les psaumes de malédiction ! Quelle prodigieuse tension de l'âme tient comme resserrée entre le deuil du Vendredi saint et l'allégresse du matin pascal !

Mais il y a une leçon, un enseignement dans l'émotion liturgique. Et cette leçon la voici : c'est que, en dépit des moments d'intense exaltation où toutes les barrières semblent se rompre comme par exemple dans cette prodigieuse jubilation de l'*exultet* du Samedi saint, en dépit de ces moments, l'expression liturgique garde en général la mesure dans l'émotion. Le cœur s'exprime avec force, mais dans le même temps la pensée s'affirme avec une égale force ; au sein des prières les plus riches est distribué un savant équilibre intérieur ; une conscience ordonnée et vigilante maintient dans l'effusion du cœur une sévère discipline. C'est ainsi que, malgré toute la profondeur d'émotion des psaumes, cette émotion demeure toujours contenue, maîtrisée. La liturgie n'aime point les débordements du sentiment. En elle bout l'ardeur profonde et secrète du volcan, mais d'un volcan dont le sommet émerge limpide et pur dans le cristal des hautes altitudes. La liturgie, c'est de l'émotion domptée. Nous pouvons en faire la remarque dans le sacrifice de la messe aussi bien pour ses parties fixes que pour ses parties variables. C'est là le dernier achievement de l'attitude spirituelle, sa dernière perfection dans la noblesse.

Cette retenue de la prière liturgique va si loin qu'elle laisse chez quelques-uns l'impression de froideur d'une pure opération de l'esprit. Mais pour qui a vraiment vécu dans l'atmosphère de la liturgie, quelle vie au contraire dans cette forme extérieure limpide et ordonnée !

Et qu'elle est nécessaire cette discipline de l'âme ! Il est des instants et des occasions particulières de la vie où il est loisible au sentiment de s'épancher en toute liberté et violence. Mais une prière, destinée à tous et faite pour tous les jours, doit respecter la loi de la mesure. Tout sentiment trop tendu, trop éruptif, qui s'en exhalerait entraînerait un double péril : ou bien celui qui prie pense intensément ce que prononcent ses lèvres, et alors il peut arriver qu'il soit amené à se contraindre pour faire jaillir arbitrairement en lui une émotion qu'il ne ressent point au moment donné où il prie et ceci fausse intérieurement sa vie spirituelle en en altérant la sincérité. Ou bien... la nature prend sa revanche sous la forme d'une certaine indifférence ; les lèvres répètent les mots mais en leur donnant plus de sécheresse et de froideur qu'ils n'en ont ; le texte de la prière est dépouillé de sa qualité primitive, de sa valeur et de sa saveur, les mots sont avilis.

Sans doute la prière écrite doit élever le cœur dans les hautes régions. Mais il ne doit pas y avoir d'écart trop large entre le sentiment qui l'anime intérieurement et la moyenne spirituelle du cœur. Toute prière qui ne veut rien perdre de sa fécondité au cours du temps, toute prière qui veut être accessible à tous doit avoir comme harmonique secrète une résonance profonde mais paisible. C'est le lieu de répéter les vers

magnifiques de l'hymne, si mal aisés à traduire dans leur transparent cristal :

*Læti bibannus sobriam
Ebrietatem spirius...*

(Bréviaire bénédictin.
Laudes du mardi)

Sans doute ne doit-on pas mesurer à l'aune l'émotion religieuse ; mais où suffit l'expression simple on ne devra point mettre l'expression violente.

La liturgie nous enseigne aussi de quel ordre doivent être les émotions capables de donner à la prière fécondité dans le temps et efficacité générale. Ce sont les sentiments fondamentaux, les sentiments cardinaux de la vie humaine et spirituelle, qu'il est bien inutile d'aller chercher dans les régions réservées et éloignées de la foi. Sentiments simples et essentiels qui s'expriment avec tant de clarté dans les psaumes : l'adoration, le désir de Dieu, la reconnaissance, l'impénétration, la crainte, le remords, l'amour, le sacrifice, la résignation, la foi, la confiance... Point de délicatesse subtile, pas de fine pointe dans le sentiment, point d'amoindrissement excessif, mais des sentiments vigoureux, clairs, simples et naturels.

Autre chose : la pudeur de la liturgie. Pudeur merveilleuse d'expression. Il est certaines façons de l'âme de se donner qu'elle exprime à peine ou qu'elle recouvre et enveloppe d'une si abondante et riche profusion d'images que l'âme s'y sent abritée et voilée. La prière de l'Église n'exhibe ni n'étale les secrets du

cœur ; les plus intimes, les plus profonds, les plus tendres mouvements intérieurs, elle sait les éveiller mais en même temps les laisser dans le secret. Il est certain sentiment d'abandon, il est certains mots — de ceux dans lesquels jaillit d'un coup tout le cœur — qu'on ne peut sans péril extrême pour la pudeur de l'âme exprimer publiquement, surtout souvent. La liturgie a réalisé ce chef-d'œuvre et ce tour de force de permettre à la créature à la fois d'exprimer dans toute sa profondeur et sa plénitude le plus intime de sa vie intérieure et de savoir son secret gardé : *secretum meum mihi*. L'âme peut s'épancher sans avoir jamais à redouter de voir traîner au plein jour ce qui doit rester secret⁶.

Il y aurait des choses analogues à dire sur l'attitude spirituelle liturgique, sur la prière liturgique, du point de vue *éthique*.

L'action liturgique, la prière liturgique, a sans doute un substrat éthique et suppose des sentiments moraux comme le désir de justice, le remords, l'esprit de sacrifice. Elle a souvent comme aboutissement des actes moraux. Mais il y a lieu de remarquer ici la fine

6. La liturgie réalise ici sur le plan spirituel à peu près ce que l'ensemble de formes de sociabilité constitué par une longue tradition de raffinement dans les manières a réalisé sur le plan de la vie extérieure. Cette civilité délicate permet à l'homme le commerce avec ses proches tout en le défendant des empiétements sur son monde intérieur ; elle lui permet la cordialité sans que sa dignité soit atteinte ; elle jette un pont vers la vie sans qu'il y ait danger de sombrer dans la foule. De même la liturgie, en réalisant d'une admirable manière l'union du naturel et de la plus extrême délicatesse dont soit capable un haut degré de culture (*feinste Kulturform*), assure à l'âme la liberté de son mouvement spirituel. Elle est le type de l'*Urbanitas* et comme telle offre le plus parfait contraste avec la *Barbarie*, avec cette barbarie dont le règne commence quand se sont perdus à la fois le naturel et la culture.

et profonde réserve qu'elle s'impose et la délicatesse de ses voies. Elle n'exige point volontiers de ces résolutions morales décisives, radicales, qui retournent une vie. Elle ne les exige que là où elles sont essentielles, fondamentales, comme, par exemple, dans l'abjuration du Baptême, dans les vœux solennels du sacrement de l'Ordre. Mais dans la prière quotidienne et sa quotidienne traduction dans notre vie morale, elle s'impose la plus extrême réserve. Par exemple, un vœu, un arrachement radical et pour toujours du péché, le don total et emporté de soi-même, le mépris définitif du monde et le renoncement à la vie, ne sont point du nombre des sentiments qui forment la trame habituelle de la prière liturgique. Ces sentiments, on les rencontrera pourtant dans la liturgie mais sous une tout autre forme : sous la forme de la demande adressée à Dieu de devenir un jour digne de les posséder. L'âme ne les formule pas, elle s'y excite, elle explore la grâce de les ressentir. La liturgie évite les prières quotidiennes où ces sentiments seraient affirmés, sous la forme de consécration morales positives.

Et de quelle profonde sagesse ne fait-elle pas ici preuve ! Dans les moments d'enthousiasme et d'exaltation, dans les instants-sommets, de telles formules ont leur légitimité. Mais dès le moment où la vie spirituelle quotidienne d'une collectivité est en jeu, ces formules radicales, si elles sont souvent reproduites et répétées, font apparaître une périlleuse alternative. Ou bien la créature en prière prendra pleinement à cœur sa requête spirituelle et cherchera à faire jaillir en elle les sentiments en question et alors elle ne tardera point à faire l'expérience de la difficulté qu'il y a à donner

aux mots une pleine sincérité intérieure. Le danger sera grand de l'insincérité spirituelle, des sentiments forcés, contraints, parce qu'ils sont encore hors de prise, et d'un effort artificiel pour rendre quotidiens des états d'âme que leur nature même enferme dans l'exception.

Ou bien l'âme en prière se résignera à ne voir bientôt dans les paroles qu'elle prononce que l'expression d'un mouvement intérieur passager et fugace et alors l'acte moral que formulent les paroles perdra de sa valeur et de son poids. Rien ne s'opposera alors, sans doute, à ce qu'une semblable formule ainsi amoindrie puisse fréquemment être répétée et en pleine sincérité, mais elle sera dépréciée, dévalorisée intérieurement.

C'est le lieu de rappeler la parole du Maître : « Que votre discours soit : oui, oui – non, non. » (Mt., 5, 37).

La liturgie a résolu le problème de soulever la créature vers les cimes les plus hautes de la vie morale et, dans le même temps, de demeurer sincère et vraie en répondant aux besoins spirituels de notre vie quotidienne.

Une autre question se pose : celle de la forme la mieux appropriée à la prière collective. On pourrait formuler ainsi cette question : quelle est la nature de prière la plus apte à la fois à créer un mouvement de l'âme chez un grand nombre d'hommes et à les y faire persister, à les y fixer ?

Le modèle et le type de l'oraison en commun nous est donné dans la prière de chœur de l'Église.

Ici se révèle dans la liturgie cette loi cardinale de l'action, du mouvement intérieur dont toute transgression est lourde de conséquences⁹.

La *Lex orandi* nous enseigne que, quelque justifiées que puissent par ailleurs être les formulaires de prière reposant sur le principe de la simple réponse, la loi foncière, fondamentale de la prière collective n'en demeure pas moins la progression jointe à l'action. Entre cette loi et la question si souvent et passionnément agitée de savoir quel est le meilleur procédé pour intéresser les fidèles et le public d'hommes notamment à la vie de l'Église, il y a interdépendance étroite. L'homme précisément, de par toute sa nature, veut le mouvement, la participation vivante et active.

Mais le mouvement ne suffit point à cette masse spirituelle dynamique qu'est la prière en commun, il faut encore un cadre, une *forme* extérieure. La nécessité se fait sentir d'un chef qui marque dans l'action dialoguée le début, les reprises, la conclusion; qui, en d'autres termes, articule et ordonne tout le déroulement de cette action. Ordonnance extérieure et ordonnance interne. À celui auquel revient le rôle du chef d'orchestre appartiendra de donner le « leitmotiv »,

9. Dans les premiers temps de l'Église, on pratiquait surtout, dans le chant des psaumes, la forme dite des réponses. Le lecteur disait les versets l'un après l'autre, le peuple répondait par une formule invariable et uniforme ou, en tout cas, à peine modifiée. Vers la même époque et concurremment avec ce mode de participation, se trouvait pratiquée une seconde forme d'oraison dans laquelle le peuple se divisait en deux chœurs se partageant les versets dans un rythme alterné. Il est très caractéristique de la sûreté des voies suivies par la liturgie au cours des temps que la première méthode d'oraison ait été totalement supplantée par la seconde. Cf. Thalhofer-Eisenhofer, *Manuel de liturgie catholique*, I, 261 sq.

d'exécuter lui-même les passages difficiles; parvenu à certains sommets de l'oraison, de résumer en pléines et denses formules le sentiment collectif; d'intercaler des haltes, des pauses, au moyen de perspectives didactiques ménagées dans la prière. Tout cela c'est le rôle du chef de chœur qui aura reçu dans la liturgie une formation minutieuse et progressive.

Ce qui précède aura peut-être montré la richesse et la force du sentiment, de l'émotion, dans la liturgie. Nous y trouverons aussi richement développées les deux puissances fondamentales de la vie humaine: nature et culture.

La voix de la nature sonne forte et pure dans la liturgie. Lisons les Psaumes: tout l'homme est là, l'homme tel qu'il est. L'âme s'y révèle crûment avec ses alternances de vaillance et de découragement, de gaieté et de tristesse, de noblesse et de péché, d'exaltation pour le Bien et d'abattement dans la faiblesse. Ou bien, que l'on prenne la lecture de l'Ancien Testament. Comme la nature de l'homme s'y éclaire à plein! Rien n'y est embelli ni voilé. Dans les paroles de consécration rituelle et celles qui accompagnent l'administration des sacrements, quel parfait, quel rafraîchissant naturel! Les choses sont appelées par leur nom. L'homme est fautes et faiblesse, et c'est ainsi que le voit et l'accueille la liturgie. Toute sa nature est le plus déconcertant et énigmatique tissu de noblesse et de misère, d'élévation et de bassesse et tel nous le retrouverons dans la prière de l'Église. Elle ne nous offre point de l'humanité une image idéalisée soigneusement expurgée de toute âpreté et de toute tare; c'est de l'homme tel qu'il est qu'elle s'occupe.

Nous voyons là une vaste communauté d'hommes s'assemblant régulièrement tous les jours à heure fixe dans un but spirituel. C'est ici ou jamais qu'il nous sera permis d'étudier sur le fait les lois de la prière en commun⁷.

La première chose qui sera exigée de ces hommes réunis, c'est une participation *active*, vivante, du cœur et de l'esprit. Le fait par exemple de borner l'activité intérieure à un simple effort d'audition, durant la récitation de la prière, ne manquerait point d'endormir et de paralyser le mouvement de l'âme. Tous les assistants doivent coopérer. Et cette coopération ne devra point se limiter à une réponse uniforme donnée aux paroles prononcées par le lecteur. Encore que ce mode d'oraison soit aussi représenté dans la liturgie, par exemple dans les litanies, où il est pleinement justifié. Ce serait en effet étrangement méconnaître les besoins de l'âme humaine que de prétendre de parti pris l'écartier. Dans cette forme de prière, la communauté fait écho aux invocations variées et changeantes du lecteur de façon uniforme et toujours par le même acte religieux : par la demande. Cette demande se présentant comme une réaction à des invocations de nature diverse, évitera la monotonie et se saturera chaque fois d'un contenu nouveau tout en gagnant chaque fois en chaleur. Il y a progression, intensification soutenue

7. Gardons-nous d'ailleurs d'oublier que la prière chorale liturgique suppose un ensemble de conditions positives que nous ne trouverons pas reproduit dans la vie des fidèles : plus de loisir (ce qui laisse à l'esprit le temps de s'enfoncer en profondeur), une formation spirituelle particulière qui est une initiation à la richesse de la pensée et à l'art de la forme, etc.

et constante dans la marche de la prière. Une telle oraison sera plus apte que toute autre à traduire une requête ardente, impétueuse et prenante du cœur, le don total de l'âme à Dieu.

Il faut toutefois remarquer qu'elle est rare dans la liturgie si l'on considère l'ensemble de l'office. Et ici éclate la sagesse de la liturgie : cette forme d'oraison, en effet, recèle le danger d'assoupir le mouvement de l'âme⁸.

La forme-type de la prière collective au regard de la liturgie serait plutôt du type *dramatique*. La liturgie divise la masse des participants de l'office en deux chœurs qui se partagent la prière dialoguée. Ce dialogue prié est animé d'un mouvement en avant ; il y a ici action, progression dramatique, et l'avantage que la masse des fidèles, elle-même emportée dans cette action, est maintenue en haleine. Chacun des assistants est obligé de suivre ; chacun sait que de sa propre participation dépend la marche en avant de l'action priée collective.

8. Tout ce que nous avons dit plus haut de la liturgie aura, pensons-nous, mis en suffisante lumière qu'il ne saurait être question de contester la légitimité et la nécessité d'autres formes de prière, comme par exemple le *chapelet*. Ces formes d'oraison ont dans la vie spirituelle leur rôle irremplaçable. C'est ici qu'apparaît en pleine clarté la divergence foncière entre la prière liturgique et la prière populaire. La liturgie obéit au principe du : *Ne bis idem*. Elle vise une progression constante de la pensée, de la sensibilité, du vouloir. Il y a au contraire une forte tendance contemplative dans la prière populaire qui goûte la halte et le repos dans un faible nombre d'images, de pensées et d'émotions simples, sans rapide changement. Pour elle la piété n'est le plus souvent que le moyen de se sentir près de Dieu. Et c'est la raison pour laquelle elle aime le principe de la répétition. Les demandes toujours et sans cesse renouvelées du *Pater* et de l'*Ave* sont pour elle des sortes de vases spirituels dans lesquels elle aime épancher la vie de son cœur.

Autant que par son naturel nous sommes frappés par la richesse de *culture* qui s'atteste dans la liturgie. Nous saisissons sur le vif le lent travail de construction des siècles qui ont successivement déposé ici le meilleur de leur bien. Achèvement et fini parfaits de l'expression verbale; richesse et variété d'épanouissement du monde des concepts; souple et abondante splendeur architecturale commençant par la brièveté des versets et par la délicate structure des prières isolées, se continuant par l'ordonnance si admirablement précise de la journée liturgique et de ses heures ou encore du Saint Sacrifice de la Messe, aboutissant enfin à cette merveille d'ensemble architectonique qu'est l'année liturgique. Il y a ici collaboration intime et étroite entre toutes les formes spirituelles: active, narrative, lyrique. Quelle abondance de variété dans le style des diverses parties! Depuis la limpidité simple du propre du temps jusqu'à la splendeur de pompe des fêtes modernes, en passant par la mystérieuse richesse de l'Office de la Vierge et la grâce exquise de fraîcheur de l'Office des Vierges martyres de la primitive Église. Ajoutons tout le domaine du geste et de l'action liturgiques, des objets du culte, des vases sacrés, des vêtements sacerdotaux, tout l'apport de l'art plastique, pictural et sonore avec le chant et l'orgue.

De ce qui précède se dégage un enseignement capital pour la vie spirituelle. C'est à savoir que la religion ne peut se passer de la culture. Par ce mot de culture, nous entendons la synthèse de toutes les valeurs dues à l'effort de l'homme et tendant à imposer à la vie un ordre, une forme, qu'il s'agisse de science, d'art, d'institutions sociales. La mission

propre de la culture consiste à s'emparer du trésor de vérités, d'institutions, d'actes spirituels que Dieu a donné à l'homme au moyen de Sa Révélation, à en ouvrir à l'humanité la richesse par un effort continu, à en extraire le contenu, à le mettre en communication et en jonction avec l'abondante variété de la vie. La culture par elle-même est impuissante à créer une religion, mais elle fournit à la religion les moyens de développer la plénitude de son action et de son bienfait. C'est là le vrai sens de l'antique adage: *philosophia ancilla theologiae*, sur lequel l'Église a toujours réglé son action. Elle sut, par exemple, parfaitement ce qu'elle faisait lorsqu'à l'ordre de Saint-François, alors en pleine croissance et si riche de sève et d'élan religieux, elle prescrivit et même imposa la science, un certain niveau, un certain rang de vie extérieure, et également un certain palier d'acquis matériel. Voir là une décadence de l'idéal primitif de l'ordre serait une bien étrange conception et une singulière méconnaissance des conditions essentielles de toute saine spiritualité. À l'ordre franciscain l'Église a, au contraire, par ces mesures assuré la condition de la durée et de la fécondité de l'action. L'homme isolé, et également une communauté, peuvent bien, pendant une brève période d'enthousiasme, se passer de culture. De ce pouvoir de simplification, les débuts des ordres érémitiques d'Égypte, des ordres mendiants, et la biographie de tant de saints de tous les temps nous apportent la preuve certaine. Mais ceci ne change rien à la règle générale d'après laquelle toute vie spirituelle qui veut durer et rester féconde a besoin, non pas d'une certaine mesure, mais d'un haut niveau de vraie et profonde

culture. Elle conserve ainsi sa mobilité active, sa limpidité, son ampleur de cœur, et demeure préservée de ces étroitures comme de ces exaltations malsaines, péril fréquent de la vie spirituelle. La culture donne à la religion le moyen de s'exprimer; elle l'aide à voir clair sur elle-même, à distinguer l'essentiel de l'accessoire, le moyen du but, la route de l'objectif. L'Église a régulièrement condamné toute attaque dirigée contre la science, contre l'art, contre la propriété. Cette même Église qui a si fortement insisté sur l'*Unum Necessarium* et dont l'Évangile prêche avec tant de force la loi du renoncement et du sacrifice total en vue du salut éternel a, en même temps, tenu à ce que la vie spirituelle demeure, dans sa généralité, imprégnée et saturée du sel salubre de la vraie culture.

Mais, tout autant et dans la même mesure, cette vie spirituelle exige, pour rester saine, le substrat vigoureux de la nature. « La Grâce suppose la Nature. » Le sentiment de l'Église là-dessus s'est affirmé avec assez de netteté dans les luttes géantes soutenues contre les gnostiques et les manichéens, les cathares et les albigeois, les jansénistes et toutes les sortes de déviations exaltées. C'était la même Église qui, contre Pélage et Céleste, contre Jovinien et Helvidius et contre toutes les sectes tentées au cours des temps de faire trop grande la place de la nature, défendit si vigoureusement la Grâce et la Surnature et souligna la nécessité pour le chrétien de dominer et de vaincre la nature. Qu'il manque un fonds de noble et riche culture et l'on verra la spiritualité s'arrêter, se figer en se desséchant; que la base de la saine nature vienne à disparaître et l'on assistera à la dégénérescence de

cette même spiritualité dans la fadeur, l'insincérité, l'absence de naturel et finalement la stérilité. Que le fonds de culture de la prière baisse et l'on verra la pensée s'appauvrir, les images perdre de leur souplesse, les sentiments devenir grossiers et monotones; que la nature ne soit plus là pour faire circuler dans cette même prière son sang chaud et vivant et l'on verra la pensée se vider, le sentiment s'étioler ou se raffiner à l'excès, les symboles et les images s'anémier. L'absence des deux, de la culture et de la nature, réalise très exactement la *Barbarie*, l'antipode absolu de cette *Scientia Vócis* qui s'atteste dans la liturgie et que cette même liturgie révère d'ailleurs comme un privilège direct et magnifique de l'Esprit créateur¹⁰.

Saine, simple, forte — telle devra être la prière. Elle ne devra point rompre l'attache avec la réalité ni craindre d'appeler les choses par leur nom. Il est nécessaire que l'homme retrouve dans sa prière toute la plénitude de sa vie. Mais, en même temps, elle devra être riche de pensées et d'images; sa langue sera limpide et transparente, accessible à l'homme simple, vivifiante et rafraîchissante pour l'homme cultivé. On doit

10. Qu'on nous comprenne bien. Il n'y a aucun doute que la Grâce divine ne soit absolument souveraine dans son action: elle n'a besoin pour sauver une âme ni de la nature ni de l'œuvre des hommes. Dieu « peut des pierres faire sortir les enfants d'Abraham ». Mais, dans la généralité des choses et l'ordre commun. Il veut que tout ce que l'homme possède de biens et de valeurs — aussi bien dans le domaine de la nature que dans celui de la culture — soit mis à la disposition de la religion et serve le règne de Dieu. Il a relié les plans de la nature et de la surnature en établissant entre eux un rapport; l'ordre naturel est inséré par Lui comme moyen dans le plan de Ses buts surnaturels. C'est au pouvoir qui Le représente sur terre, je veux dire à l'autorité de l'Église qu'il appartient de trancher comment et dans quelle mesure les moyens naturels devront être utilisés à la poursuite des buts surnaturels.

la sentir intérieurement toute tramée et tissée de culture, d'une culture qui ne s'étalera jamais d'indiscrète façon mais consistera avant tout dans l'ampleur du champ intellectuel, dans la maîtrise interne de la pensée, de la volonté et de l'émotion.

Telles paraissent être les lignes essentielles de la prière liturgique.

Chapitre II

COMMUNAUTÉ LITURGIQUE

La liturgie ne dit pas « Je » mais « Nous » (sauf les cas exceptionnels où l'individu, l'unité humaine, est nécessairement au premier plan de l'action, comme par exemple dans des décisions personnelles ou dans certaines prières de l'évêque, du prêtre, etc.)... Ce n'est point l'individu, c'est l'ensemble, la totalité des croyants qui lui sert de support. Par quoi est constitué cet ensemble, cette totalité? Non point par l'addition numérique des êtres réunis dans le temps et dans le lieu en quelque sanctuaire, non point par le « convent » assemblé. La collectivité dont il s'agit ici déborde toutes les limites spatiales; elle enferme dans son réseau les croyants du globe entier. Elle déborde également les limites du temps en ce sens que la communauté qui prie sur terre est reliée et ne fait qu'un avec les élus qui sont déjà dans l'éternité et pour lesquels le temps n'existe plus. Cependant cette idée de réseau universel n'est point encore suffisante et n'épuise point le concept de la communauté liturgique. Le « moi » de la liturgie, la « personne » agissante dans la prière liturgique n'est point la simple totalisation des êtres mus

Vivre liturgiquement, c'est — porté par la Grâce et conduit par l'Église — devenir une œuvre d'art vivante devant Dieu, sans autre but que d'être et de vivre en présence de Dieu. C'est accomplir la parole du Maître et « devenir comme les enfants ». C'est, une fois pour toutes, renoncer à la fausse prudence de l'âge adulte qui veut toujours un but à tout. C'est se décider à jouer comme le faisait David quand il dansait devant l'arche d'alliance. Sans doute avec le risque que les sages et les prudents de ce monde qui, à force de gravité, ont perdu la liberté et la jeunesse de l'esprit, méconnaissent ce jeu sacré et s'en égayent ironiquement. David aussi dut endurer la moquerie de Michol.

Voilà donc une des tâches de l'éducation liturgique : l'âme devra apprendre à ne pas chercher partout le but utile, à ne point vouloir à toutes forces trouver à tout une fin, à oublier d'être par trop prudent et « adulte » ; elle devra apprendre à... vivre, sans plus. À renoncer, dans la prière du moins, à cette fièvre d'activité qu'allume et fouette la poursuite du but. À prodiguer, à gaspiller son temps au service de Dieu. À ne point compter, à ne point peser, dans le jeu sacré, chaque mot, chaque pensée, chaque geste, en se demandant toujours : pourquoi et dans quelle fin ? Il faudra se résigner à ne pas vouloir toujours *faire* quelque chose, atteindre quelque chose, accomplir quelque chose d'utile. Il faudra se résigner à mener sous les yeux de Dieu, en beauté, liberté et sainte allégresse, le jeu de la liturgie que Dieu lui-même a réglé.

En fin de compte que sera donc l'éternité d'autre que la réalisation parfaite de ce jeu-là ? Et celui qui ne saisit point cela pourra-t-il comprendre

que l'accomplissement céleste de notre destinée est « un éternel cantique de louange » ? À ces natures pressées et pratiques une éternité ainsi coulée ne risque-t-elle pas d'apparaître comme vaine et ennuyeuse ?